

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR :
CERTIFICAT DE RÉSIDENCE POUR ALGÉRIEN DE 10 ANS

Vous devrez présenter les <u>originaux</u> et fournir les <u>photocopies</u> des documents mentionnés TOUT DOSSIER INCOMPLET POURRA ÊTRE REFUSE	Cadre réservé à l'administration
En cas de 1^{ère} demande et si vous êtes en situation irrégulière sur le territoire français : 50 € en timbres fiscaux électroniques	<input type="checkbox"/>
Passeport original (pages d'identité, visa, cachets d'entrée et de sortie). <i>À défaut de passeport, ma carte nationale d'identité ou ma carte consulaire accompagnée d'une attestation de demande de passeport avec photo</i>	<input type="checkbox"/>
Un extrait d'acte de naissance avec filiation ou une copie intégrale d'acte de naissance, si besoin traduit par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français	<input type="checkbox"/>
Si vous êtes marié et/ou a des enfants : carte de séjour du conjoint (ou carte d'identité) ; extrait d'acte de mariage, et/ou extraits d'acte de naissance des enfants avec filiation (documents correspondant à la situation au moment de la demande) (sauf si le demandeur est déjà titulaire d'un titre de séjour en France)	<input type="checkbox"/>
Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois : - facture (électricité, gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ou bail de location ou quittance de loyer (à l'exception de celle fournie par un particulier) ou taxe d'habitation - si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois - si vous êtes hébergé par un particulier : <ul style="list-style-type: none"> ▪ une attestation de l'hébergeant datée et signée ▪ photocopie de la carte d'identité ou de séjour de l'hébergeant ▪ acte de propriété, taxe d'habitation, bail de location ou facture d'électricité, de gaz, d'eau, téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant 	<input type="checkbox"/>
3 photographies d'identité récentes et parfaitement ressemblantes non coupées, non scannées, conforme au minimum à la norme ISO/IEC 19794 - 5 : 2005	<input type="checkbox"/>
Une enveloppe timbrée à votre nom, prénom et adresse	<input type="checkbox"/>
Formulaire de « demande de titre de séjour »	<input type="checkbox"/>
En cas de renouvellement, copie de votre certificat de résidence de 10 ans arrivant à expiration.	<input type="checkbox"/>
Attestation sur l'honneur selon laquelle vous n'avez pas séjourné plus de 3 années consécutives hors de France au cours des 10 dernières années	<input type="checkbox"/>
Déclaration sur l'honneur selon laquelle vous ne vivez pas en France en état de polygamie	<input type="checkbox"/>
TITULAIRE D'UNE RENTE D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE MALADIE PROFESSIONNELLE (art. 7 bis c) de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)	
<input type="checkbox"/> Justificatif de régularité du séjour : visa de long séjour en cours de validité ou carte de séjour en cours de validité	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Justificatifs de perception d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle : attestation délivrée par l'organisme français versant la rente et précisant le taux d'incapacité permanente ou d'indemnisation, qui doit être égal ou supérieur à 20 %	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Pour les ayants-droits, justificatifs de perception d'une rente de décès pour accident du travail ou maladie professionnelle : attestation délivrée par l'organisme français versant la rente.	<input type="checkbox"/>
APRÈS 3 ANNÉES DE SÉJOUR RÉGULIER (art. 7 et 7bis de l'accord du 27 déc. 1968 modifié)	
<input type="checkbox"/> Justificatifs de 3 ans de séjour régulier ininterrompu en France : photocopies lisibles des certificats de résidence obtenus au cours des 3 dernières années, (le dernier titre de séjour obtenu doit porter l'une des mentions suivantes : salarié, visiteur, commerçant, artisan, vie privée et familiale pour les Algériens entrés par regroupement familial, travailleur temporaire, scientifique, profession artistique et culturelle).	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Justificatifs de moyens d'existence sur les 3 années précédant la demande (attestation bancaires, bulletins de salaire, avis d'imposition, et/ou tous autres éléments démontrant le caractère régulier et suffisant des ressources atteignant au moins le montant du SMIC, prise en charge financière par un tiers).	<input type="checkbox"/>
NB/possibilités d'assouplissement : prise en compte du logement déjà acquis ou gratuit, des prestations sociales, de l'AAH	

CONJOINT DE FRANÇAIS (art. 7 bis a) de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)

- Justificatif de régularité du séjour : visa ou certificat de résidence en cours de validité au moment de la demande.
- Justificatif du mariage depuis plus d'un an : copie intégrale de l'acte de mariage (si mariage célébré à l'étranger, transcription sur les registres de l'état civil français).
- Nationalité du conjoint : carte nationale d'identité valide ou certificat de nationalité française de moins de 6 mois.
- Attestation de communauté de vie **à signer en présence de l'administration et du conjoint.**
- tous documents établissant la communauté de vie (contrat de bail, quittance EDF, relevé d'identité bancaire, etc.).

REGROUPEMENT FAMILIAL (art. 7 bis d) de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)

- Visa de long séjour au titre du regroupement familial.
- Certificat de résidence pour Algérien de 10 ans de l'étranger rejoint
- Certificat médical à remettre au moment de la délivrance du titre.
- Si vous êtes le conjoint, attestation de communauté de vie **à signer en présence de l'administration et du conjoint** et justificatifs de communauté de vie (ex. : contrat de bail, relevé de compte, facture EDF)

ENFANT DE FRANÇAIS (art. 7 bis b) de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)

- Filiation avec le/les parents français : extrait ou copie intégrale de l'acte de naissance comportant la filiation.
- Nationalité française du/des parents : carte nationale d'identité valide ou certificat de nationalité de moins de 6 mois.
- Justificatif de régularité du séjour :
 - enfant entré majeur en France : visa d'entrée valide ou carte de séjour valide au moment de la demande ;
 - enfant entré mineur en France (enfant âgé de moins de 19 ans à la date de la demande) : visa d'entrée et certificats de scolarité depuis l'entrée en France, ou tout autre moyen de preuve de séjour après s'il n'est plus scolarisé.
- Si l'enfant a plus de 21 ans : preuves de prises en charge par le/les parent(s) français : avis d'imposition ; bulletins de salaire ; attestation d'hébergement ; versement soutien financier ; contrat de location ou acte de propriété. Avis d'imposition ou de non-imposition de l'enfant ; relevé de compte de l'enfant ; certificat médical attestant d'une infirmité empêchant l'enfant de travailler ou d'effectuer les actes de la vie courante.

ASCENDANT DE FRANÇAIS (art. 7 bis b) de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)

- Justificatif de régularité du séjour : visa ou carte de séjour en cours de validité au moment de la demande
- Justificatifs du lien familial : documents d'état civil correspondant à la situation au moment de la demande.
- Nationalité française de l'enfant du demandeur : carte nationale d'identité de l'enfant français, ou certificat de nationalité française de moins de 6 mois.
- Justificatifs prouvant la prise en charge :
 - ressources suffisantes de l'enfant français et le cas échéant de son conjoint : avis d'imposition ; attestations bancaires; bulletins de salaire ; attestation d'hébergement ; contrat de location ou acte de propriété ;
 - absence de ressources suffisantes de l'ascendant : versements de pension de retraite ou autres prestations et leurs montants ; versements financiers de l'enfant français (virements réguliers et suffisants avant l'entrée en France) ; relevé de compte de l'ascendant ; attestation du consulat concernant l'isolement de l'intéressé et la situation financière des enfants demeurant dans le pays d'origine ; déclaration du demandeur par laquelle il déclare ne pas avoir d'autres enfants susceptibles de l'accueillir dans un autre pays ; mention de personne à charge sur la déclaration des revenus des enfants français et mention du montant versé ; certificat du centre des impôts attestant que le parent étranger est pris en compte au foyer fiscal de ses enfants français

PARENT D'ENFANT FRANÇAIS (art. 7 bis **g**) de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)

- Régularité du séjour : certificat de résidence d'un an arrivant à expiration.
- Nationalité française de l'enfant : carte nationale d'identité en cours de validité ou certificat de nationalité française de moins de 6 mois.
- Justificatifs de la résidence en France de l'enfant : certificat de scolarité, de crèche, présence de l'enfant lors de la demande, etc.
- Soit preuve de l'autorité parentale – même partielle – sur l'enfant.
- Soit justificatifs suffisamment probants établissant que le demandeur contribue effectivement aux besoins de l'enfant : versement d'une pension ; achats destinés à l'enfant (de nature alimentaire, vestimentaire, diverse : frais de loisirs, éducatifs, d'agrément ; jouets), etc.

RÉSIDENCE HABITUELLE DEPUIS L'ÂGE DE 10 ANS (art. 7 bis **e**) de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)

- Justificatifs de présence habituelle en France depuis l'âge de 10 ans : certificats de scolarité, bulletins scolaires, certificats médicaux ; et après 16 ans bulletins salaire, attestations stages ou formation...
- Dans le cas d'une entrée irrégulière, justificatif d'acquittement du droit de visa de régularisation de 200 € (50 € lors de la demande ; le reste au moment de la remise du titre)

10 ANS DE PRÉSENCE RÉGULIÈRE EN FRANCE (SAUF ÉTUDIANTS) (art. 7 bis **f**) de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)

- Justificatifs de résidence régulière pendant les 10 années précédant immédiatement la demande : photocopies lisibles des titres de séjour (certificats de résidence, autorisations provisoires de séjour, récépissés, etc.).
- Si vous êtes titulaire d'un certificat de résidence « étudiant », photocopies lisibles du ou des titres de séjour portant une autre mention qu'étudiant obtenus pendant la période des 10 ans précédant votre demande.

5 ANS DE SÉJOUR RÉGULIER SOUS COUVERT D'UN CERTIFICAT DE RESIDENCE « VIE PRIVÉE ET FAMILIALE » (art. 7 bis **h**) de l'accord franco-algérien du 27 déc. 1968 modifié)

- Justificatifs de résidence sur les 5 années précédant la demande : photocopies des 5 certificats de résidence portant la mention «vie privée et familiale».

Cadre réservé à l'administration :

N° AGDREF :

: dossier complet

: dossier incomplet (Au besoin, date du courrier demandant les pièces complémentaires :/...../.....)

Je soussigné.e (Nom-Prénom) :

DÉCLARATION DE NON-POLYGAMIE

*Je déclare sur l'honneur que ma situation matrimoniale sur le territoire de la République française est conforme à la législation française et que je ne vis pas en situation de polygamie / de polyandrie sur le territoire français.
Je suis informé.e que les titres, actes d'état-civil et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre de séjour pourront faire l'objet d'une authentification auprès des autorités ou organismes qui les ont émis.*

DÉCLARATION DE NON ABSENCE DU TERRITOIRE FRANÇAIS

J'atteste sur l'honneur n'avoir pas quitté le territoire français pendant plus de _____ ans consécutifs.

DÉCLARATION DE COMMUNAUTÉ DE VIE

Je soussigné.e

Déclarant.e : M. ou Mme _____

Né.e le _____ à _____

Et son conjoint/sa conjointe _____

Né.e le _____ à _____

Domiciliés.es : _____

Déclarent sur l'honneur en présence du représentant du préfet de Maine-et-Loire
que la communauté de vie est toujours effective.

Signature du/de la déclarant.e

Signature du/de la conjoint.e

Date :/...../.....

Signature (obligatoire):



DEMANDE DE DÉLIVRANCE D'UN TITRE DE SÉJOUR

- PREMIÈRE DEMANDE RENOUVELLEMENT
 CHANGEMENT DE STATUT

N° AGDREF (numéro étranger) : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Homme Femme

Nationalité : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____

Lieu de naissance _____

Adresse actuelle : _____

Code postal _____ Commune _____

Téléphone fixe _____ Portable : _____

Adresse courriel : _____ @ _____

Vous sollicitez la délivrance d'un titre de séjour.

Pour ce faire, vous devez prendre rendez-vous sur le site internet de la préfecture :

www.rdv.maine-et-loire.gouv.fr

et venir le jour du rendez-vous, muni.e de ce formulaire complété et signé
ainsi que de la « liste des pièces à télécharger »

ATTENTION : il ne sera pas donné de suite aux dossiers incomplets

MOTIF DE LA DEMANDE

Partie réservée à l'administration :

Fondement juridique : article _____ du CESEDA

(code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile)

Un seul motif par demande de titre de séjour est accepté.

La somme de 50 euros seront exigés pour chaque demande de titre de séjour déposée par tout usager en situation irrégulière à régler par timbre électronique

ATTENTION : il ne sera pas donné de suite aux dossiers incomplets

OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

ENTRÉE EN FRANCE

Date d'entrée en France

_____/_____/_____

Avec un visa

OUI

NON

Date de fin de validité du visa (copie à joindre au dossier) _____/_____/_____

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Marié.e Pacsé.e Divorcé.e/séparé.e Veuf.ve Concubin.e

Si vous êtes marié.e, pacsé.e ou en concubinage

Nom : _____ Prénom _____

Né.e le _____ à _____

Nationalité _____

Date du mariage, pacs ou concubinage ____ / ____ / ____

Réside à l'étranger : OUI NON

Ville : _____ Pays : _____

Nature du titre de séjour si réside en France : _____

Le mariage a-t-il eu lieu en France ? : OUI NON

Arrivé.e par regroupement familial ? : OUI NON

Vos enfants : tous vos enfants, même majeurs

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE NATIONALITÉ	PAYS DE RÉSIDENCE

Vos autres liens familiaux

	NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	PAYS DE RÉSIDENCE
Père				
Mère				
Frères ou sœurs				

SITUATION PROFESSIONNELLE

Disposez-vous actuellement :

- d'une promesse d'embauche : OUI NON

- d'un contrat de travail : OUI NON

Avez-vous déjà travaillé en France ? OUI NON

Si oui, précisez :

DATES D'EMPLOI	NATURE DE L'EMPLOI	EMPLOYEUR

Avez-vous été scolarisé.e en France ? OUI NON

Si oui, précisez :

ANNÉES SCOLAIRES	ÉTUDES SUIVIES	ÉTABLISSEMENTS

Avez-vous obtenu des diplômes/certificats en France ? OUI NON

Si oui, précisez :

Fait à _____ le _____ signature